

AI Index: PRE 01/034/2008  
01 February 2008

## **Japon. Amnesty International condamne une nouvelle vague d'exécutions « méthodiques »**

Amnesty International condamne fermement la pendaison ce vendredi 1<sup>er</sup> février au Japon de trois hommes : Keishi Nago (trente-sept ans), Masahiko Matsubara (soixante-trois ans) et Takashi Mochida (soixante-cinq ans).

« *Le gouvernement japonais a montré son mépris à la fois de la protection universelle des droits humains et de la tendance internationale claire en faveur d'une diminution du recours à la peine de mort* », a déclaré Tim Parritt, directeur adjoint du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International. Le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, par 104 voix pour, une résolution appelant à un moratoire sur les exécutions.

Très peu de pays pratiquent encore des exécutions. Selon les données rassemblées par Amnesty International, il semblerait qu'après le moratoire décrété par les Nations unies, il y ait eu moins d'exécutions en 2007 qu'en 2006 sur l'ensemble des pays. Parmi les principaux pays industrialisés, le Japon est ostensiblement le seul à avoir un système pleinement opérationnel pour la peine de mort. Aux États-Unis, la Cour suprême a suspendu toutes les exécutions prévues dans le pays dans l'attente d'une décision sur la question des exécutions par injection létale.

« *Le gouvernement japonais doit mettre fin aux exécutions et adopter un moratoire immédiat sur les exécutions conformément à la résolution des Nations unies* », a ajouté Tim Parritt.

### **Complément d'information**

C'est la seconde série d'exécutions depuis le début du mandat de l'actuel ministre de la Justice Kunio Hatoyama, qui voudrait rendre les exécutions automatiques une fois la procédure d'appel terminée. En septembre 2007, il a annoncé son intention de supprimer la règle figurant au Code de procédure pénale qui prévoit une signature du ministre de la Justice pour toute exécution.

« *Nous avons examiné un certain nombre de facteurs pour procéder aux exécutions de façon méthodique, au lieu de réfléchir aux délais* » entre condamnation et exécution, a déclaré Kunio Hatoyama.

Le Japon a exécuté neuf personnes en 2007 et plus d'une centaine sont actuellement en attente de leur exécution. La peine de mort a été confirmée dans au moins 23 affaires en 2007 – le nombre le plus élevé depuis 1962. Les exécutions au Japon se déroulent généralement en secret et ni les prisonniers ni leurs familles ne sont informés de la date ; les prisonniers ne sont prévenus que quelques heures avant leur exécution.